



Avis d'appel public à la concurrence

Marché public de travaux - Procédure adaptée
Marché N° MAPA25-19CCI

ETUDES D'OPPORTUNITE ET DE FAISABILITE POUR LA CREATION D'UN ECOSYSTEME TERRITORIAL DE PRODUCTION ET D'USAGES D'HYDROGENE RENOUVELABLE A MAYOTTE

1) Nom et adresse de l'acheteur public

Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte (CCIM)
Place Mariage – CS 73904,
97641 Mamoudzou cedex, Mayotte
Siret 130 003 379 00018
02.69.61.04.26

2) Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur le Président de la CCIM : Mohamed Ali Hamid

3) Objet du marché et contenu de la mission confiée au titulaire

Le marché concerne des prestations d'études d'opportunité et de faisabilité pour la création d'un écosystème territorial de production et d'usages d'hydrogène renouvelable sur le territoire de Mayotte.

Plus de détails sur les études dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP).

4) Type de procédure de passation et nomenclature

Procédure adaptée en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la commande publique.

La classification principale conforme au vocabulaire européen (CPV) est :
71335000-5 : Etudes techniques

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches.

Les variantes ne sont pas autorisées.

5) Lieu d'exécution

97600 Mamoudzou (Mayotte)

6) Modes de publicité retenus : Annonce :

- sur la plateforme des achats de l'Etat (PLACE) ;
- sur le site du Bulletin Officiel des Annonces de Marchés Publics (BOAMP) ;
- sur un journal d'annonces légales ;
- sur le site internet de la CCIM.

7) Critères pour l'attribution du marché

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix : (40%) ;
- Valeur technique et adéquation de l'offre au besoin : (45%) ;
- Planning et délais : (15%).

8) Modalités d'obtention du dossier de consultation (DCE)

Les candidats peuvent télécharger gratuitement le dossier de consultation :

- Sur le site de la CCIM : <http://www.mayotte.cci.fr/> ; ou
- Sur PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>.

En cas de téléchargement du DCE sur le site de la CCIM, il est demandé aux candidats de régulièrement y retourner voir s'il n'a pas fait l'objet de modifications.

Pour ceux qui téléchargeront le DCE via le profil acheteur (PLACE), un message électronique leur sera automatiquement envoyé à chaque modification.

9) Transmission des offres

Les candidats doivent transmettre leurs candidatures et leurs offres uniquement par voie électronique via la plateforme PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Les offres mentionnent l'objet de la consultation et sont rédigées en langue française.
La durée de validité des offres est de 120 jours.

10) Date limite de réception des offres

05/01/2026 à 12h00

11) Facturation/Règlement

Conformément à la dématérialisation des factures, les factures seront obligatoirement transmises à la CCIM via la plateforme Chorus Pro¹.

Pour plus de précisions, voir le cahier des clauses administratives particulières (CCAP).

Les sommes dues en exécution du présent marché sont payées conformément aux dispositions des articles L. 2192-10 et R. 2192-10 et suivants du Code de la commande publique.

12) Renseignements complémentaires

A demander via le profil acheteur PLACE : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Personnes de contact :

Noami RIZIKI (Ingénieur – Chef de projets)
Tel. : 06 39 57 04 44 ;
E-mail : n.riziki@mayotte.cci.fr

Raïssana BACAR (Responsable juridique de la CCIM)
Email : braissa@mayotte.cci.fr

13) Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 10/12/2025

¹ <https://chorus-pro.gouv.fr/cpp/utilisateur?execution=e1s1>